

Neuville

ÉTÉ 2022 • N°9

mag

www.neuillesursaone.fr



Le dossier

Neuville-sur-Saône devient **une Ville 30 km/h** p. 4-6

Les accueils de loisirs Enfance et Jeunesse
en mode vacances ! p. 8


neuville
sur saône
ESSENTIELLE EN VAL DE SAÔNE

Rencontrer vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr ou au 04 72 08 72 20.

GROUPE MAJORITAIRE

Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône

Adjoint : **Eva Arteta Cristin** (Solidarités et vie démocratique), **Vincent Alamertery** (Mobilité, économie locale), **Séverine Dejoux** (Projets éducatifs, enfance), **Florian Jedynak** (Travaux, espaces verts, bâtiments), **Florence Gagneur** (Santé, politique seniors, égalité des droits pour tous), **Michel Roulliat** (Urbanisme, aménagement du territoire, services techniques), **Anne Morel** (Finances et marchés publics), **Yves Arteta** (Culture et vie associative)

Conseillers délégués : **Odile Balthazard** (Communication), **Isabelle Bogas** (Commerce de proximité), **Kamal**

Djema (Restauration scolaire), **Roger Pedoja** (Maison de santé pluriprofessionnelle), **Jérôme Jardin** (Jeunesse, citoyenneté et réussite), **Nicole Messegue** (Finances et marchés publics), **Véronique Chiavazza** (Culture), **Nicolas Pasty** (Transition énergétique)

Conseillers municipaux : Gérard Plaisantin, Leila Ben Mahfoud, Nasser Messai, Philippe Juste, Claire Azema, Alain Labat

GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuille ensemble** » : Patrick Rachas, Nelly Tachon-Navarro

Vos services utiles

HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945

Accueil Mairie

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 70 00
Ouverture au public : du lundi au samedi de 8h30 à 12h ; les après-midi du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous.

Horaires d'été (à partir du 4 juillet) : lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h-12h et 13h30-17h ; mercredi 8h-13h ; samedi 8h-12h (fermé en août)

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

ccas@mairie-neuvellesursaone.fr - 0 8000 69250 (numéro vert gratuit)
Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h
Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

Urbanisme

Sur rendez-vous uniquement au 04 72 08 70 01

ENFANCE

Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles
Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)
pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 37 10
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 12h
Fermeture estivale : du 1^{er} au 19 août inclus.

Ludothèque

4 rue Curie - 04 72 08 37 10
Ouverte hors vacances scolaires, le mercredi de 15h à 18h et certains samedis matin (dates dans l'agenda du site internet de la Mairie)

Maison Couleur

Lieu d'accueil enfants-parents pour les 0/4 ans
2 rue Curie - 04 82 91 25 66 ou 04 72 26 62 76
Ouverture au public : lundi et jeudi de 14h30 à 17h30 (hors vacances scolaires)
Gratuit et sans inscription

Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, adoption, développement des modes de garde
2 avenue Marie-Thérèse Prost
mdm.neuille@grandlyon.com - 04 28 67 24 50

Relais Petite Enfance (RPE) Les P'tits Copains du Val de Saône

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels
4 rue Curie - 04 78 98 28 64
Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de 13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin sur les quais de Saône

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Place Villeroy
mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 78 91 21 40
Ouverture au public : mardi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h ; vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; samedi de 10h à 17h
Inscription et prêts gratuits pour tous.
Fermeture estivale : du 2 au 20 août inclus.

SOLIDARITÉ

Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou ad69.neuille@restosducoeur.org
Permanences les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis de 13h30 à 16h

Secours Populaire

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou secours.populaire.neuille@orange.fr
Accueil et dons les mercredis et samedis de 8h30 à 12h
Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h (fermée en août)

Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - Contact : 06 38 36 87 48
Accueil les mardis de 9h30 à 11h

AUTRES SERVICES

Aide juridique

Conciliateur de justice : permanences à la Mairie de Neuville-sur-Saône uniquement sur rdv 04 72 08 70 00
accueil@mairie-neuvellesursaone.fr

Bus du droit : permanences devant l'Espace Jean Vilar, uniquement sur rdv auprès des Restos du cœur
ad69.neuille@restosducoeur.org - 04 72 08 95 87

Déchèterie

Avenue des Frères Lumière
Horaires d'été : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ; samedi de 8h30 à 18h30 ; dimanche de 9h à 12h (fermeture les jours fériés)
Infos : 04 72 08 92 75 - www.grandlyon.com

La Poste

5 bis rue Pierre Dugelay
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 ; samedi de 8h30 à 12h
Infos : www.laposte.fr

Sommaire

ÉTÉ 2022 • N°9

04

Le dossier

NEUILLE-SUR-SAÔNE DEVIENT **UNE VILLE 30KM/H**

07

TRAVAUX

ENVIRONNEMENT

08

ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

09

CULTURE

LOISIRS

10

SPORT

11

ÉCONOMIE LOCALE

HISTOIRE

12

SENIORS

SOLIDARITÉ

13

LIBRE EXPRESSION

14

ÇA S'EST PASSÉ À NEUILLE-SUR-SAÔNE

Neuille mag'

Directeur de la publication : Éric Bellot
Rédaction, réalisation : Service Communication
Maquette : Le Meccano graphiste
Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Freepik, Vecteezy, Hind NAIT-BARKA - Métropole de Lyon, VAZY, associations, Sanofi
Impression : Imprimerie Courand et Associés
Tirage : 3800 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications Imprim'vert® / ISO 14001
Distribution : ADREXO



Éric Bellot

Maire de Neuville-sur-Saône

Votez en juin pour élire vos députés à l'Assemblée Nationale

Mesdames, Messieurs,
Chères Neuilloises, chers Neuillois,

Les dimanches 12 et 19 juin, les citoyennes et citoyens sont une nouvelle fois appelés aux urnes à l'occasion des élections législatives 2022.

Ce scrutin majoritaire à deux tours permettra d'élire les députés qui siégeront à l'Assemblée Nationale pour une durée de cinq ans. Rappelons que l'Assemblée Nationale joue un rôle primordial dans notre démocratie. Elle forme, avec le Sénat, le pouvoir législatif dont la mission est d'élaborer les lois et de contrôler l'action du Gouvernement.

Voter est un droit et surtout un acte civique essentiel au fonctionnement de la démocratie. Exercer ce droit, c'est exercer pleinement sa citoyenneté, c'est affirmer en toute conscience ses choix et sa volonté en élisant ses représentants. Au contraire, ne pas voter revient à laisser à d'autres la possibilité de décider à notre place.

N'oublions pas non plus que le droit de vote pour toutes et tous est le fruit d'un long combat qu'il convient d'honorer en saisissant cette chance de pouvoir s'exprimer librement.

" Voter est un droit et surtout un acte civique essentiel à la démocratie. "

Lors de l'élection présidentielle d'avril, les Neuilloises et les Neuillois se sont massivement déplacés dans les bureaux de vote. Nous pouvons nous féliciter collectivement d'un taux de participation supérieur à la moyenne nationale, avec notamment la présence de nombreux jeunes qui, pour beaucoup, votaient pour la première fois.

Aussi, nous invitons les électeurs à renouveler cette belle mobilisation citoyenne lors des élections législatives. Si vous ne pouvez pas vous déplacer aux dates du scrutin, pensez à la procuration, une démarche simple que vous pouvez effectuer en ligne sur le site Maprocuration.gouv.fr ou en Gendarmerie

Restez connectés à votre ville avec l'appli mobile CITYALL

CityAll permet de recevoir en temps réel l'information locale directement sur votre smartphone : événements, travaux en cours, informations municipales...

Ne manquez plus aucune actualité et recevez des notifications pour les informations importantes.

Et si vous rejoignez la communauté ?
Bientôt 700 abonnés !

Téléchargez gratuitement l'appli puis sélectionnez votre ville



Neuville-sur-Saône devient

DANS LA CONTINUITÉ DES DIFFÉRENTES DÉMARCHES VISANT À APAISER LES CIRCULATIONS ET À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS ACTIVES, NEUVILLE-SUR-SAÔNE DEVIENT UNE VILLE 30 COMME DE NOMBREUSES MÉTROPOLIS FRANÇAISES, LA VILLE DE LYON ET UNE TRENTAINE DE COMMUNES DE LA MÉTROPOLE DE LYON.

● ● ● ● Pourquoi une Ville 30 ?

La démarche Ville 30 vise à atteindre trois objectifs :

- Améliorer la sécurité de tous les usagers sur la voie publique.
- Réduire les nuisances sonores.
- Parvenir à un meilleur partage de l'espace public entre les modes de déplacement actifs (piétons, cyclistes) et les véhicules motorisés.

● ● ● ● Vivre la ville 30

"30km/h pour tous, partout (ou presque) et une règle simple : il faut toujours céder la priorité au plus fragile !"



En chiffres
.....
LIMITER LA VITESSE À 30 KM/H C'EST :

- DISTANCE D'ARRÊT DIVISÉE PAR **2**
- 25% D'ACCIDENTS CORPORELS
- 40% D'ACCIDENTS GRAVES OU MORTELS
- RISQUE DE DÉCÈS DIVISÉ PAR **9** POUR LES PIÉTONS ET CYCLISTES EN CAS DE CHOC AVEC UN VÉHICULE
- NUISANCES SONORES DIVISÉES PAR **2**

Les véhicules motorisés

Ils limitent leur vitesse à 30 km/h dans toute la commune (sauf avenue du Parc et avenue Carnot, entre le chemin Bressan et Genay).

- 1 Une signalisation verticale et un marquage au sol indiquent l'entrée en zone 30.

Les cyclistes

- 2 Dans les rues à sens unique pour les véhicules motorisés, ils peuvent circuler dans les deux sens, un sens leur étant réservé. **Cyclistes et automobilistes doivent faire attention aux intersections.**

Les piétons

- 3 Sans passage piéton à moins de 50 m, ils peuvent traverser la chaussée n'importe où, sans imposer d'arrêt aux véhicules qui y circulent.

Ils sont prioritaires sur tous les autres usagers.



aux idées reçues !

FAUX

Une limitation à 30 km/h **fait perdre du temps**

Il ne faut pas confondre vitesse de pointe et vitesse moyenne qui, en milieu dense, est souvent inférieure à 20 km/h. La limite à 50 km/h a donc très peu d'utilité en ville, avec des gains de l'ordre de 10 à 15 secondes par kilomètre parcouru.

En revanche, rouler à 50 km/h a un impact énorme sur la consommation de carburant : + 65% !

FAUX

On pollue plus avec une limitation à 30 km/h

Les détracteurs de la Ville 30 sont nombreux à dénoncer une augmentation de la pollution dans les zones limitées à 30 km/h, en s'appuyant notamment sur une étude du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Si cette étude indique effectivement qu'un moteur thermique, optimisé pour rouler entre 50 et 70 km/h, pollue davantage à 30 km/h, cette conclusion vaut pour un trajet à vitesse constante. **Elle ne s'applique donc pas en ville, où la circulation impose des accélérations et des arrêts répétés.**

En revanche, **l'apaisement des circulations a un effet direct sur la pollution** car il joue un rôle important, à moyen terme, dans le développement de la marche et du vélo. Par exemple, 10% de circulation en moins = 10% de pollution en moins !

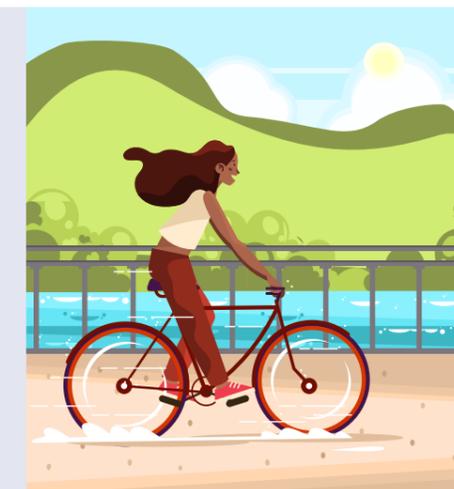
2^{ème} édition de la Fête du vélo

Les communes de Neuville-sur-Saône, Curis et Saint-Germain au Mont d'Or vous donnent rendez-vous pour une nouvelle édition de la Fête du vélo, les 2 et 3 juillet.

Le samedi, les commerçants proposent des animations dans le centre-ville. Ne manquez pas la tombola pour tenter de gagner un vélo électrique !

Le dimanche, tous les passionnés de vélo ont rendez-vous à l'Espace Jean Vilar pour une grande journée festive (bourse aux vélos, démonstration de BMX, atelier de réparation...).

Découvrez le programme complet sur notre site internet : www.neuvellesursaone.fr



Transports en commun

1 gare

Albigny-Neuville (10 min à pied du centre-ville)
 > Lyon-Vaise (12 min) > Part-Dieu (14 min) > Perrache (19 min) > Villefranche (15 min)

6 lignes TCL

Accès directs à la Part-Dieu (70), à Bellecour (40), à la Gare de Vaise (43)

1 ligne circulaire

NOUVEAU ! La ligne S14 fonctionne dorénavant toute l'année (sauf en août)

1 ligne sur réservation

RésaGO R2 dessert désormais le quartier de l'Écho et permet un accès facilité au cimetière. **Allo TCL au 04 26 10 12 12 (prix d'un appel local)**



Réseaux Transports de l'Ain (184 > Trévoux) et Saônibus (B > St André de Corcy)

Vélo



2 stations Vélo'v

Quai Pasteur (angle place Ampère) / Stade (route de Lyon)
 et 1 station à la gare d'Albigny-Neuville

Aménagements cyclables

dont la Voie Bleue

+ de 150 arceaux vélo



Véhicules motorisés

1500 places de stationnement
 dont 1000 gratuites

Potelets pour les deux-roues

3 aires de covoiturage

Ancienne gare / Angle Carnot-Bressan / Marché Nord

4 emplacements de rechargement électrique

Près du parking Verdun

1 station d'autopartage

Ouverture courant juin d'une station Citiz près du parking Verdun



Nouveau !

VAZY : l'application qui récompense les mobilités alternatives

Avec VAZY, marchez, utilisez votre vélo ou votre trottinette pour obtenir des avantages auprès de vos commerçants de proximité. Plus vous bougez, plus vous gagnez des points (1 km de déplacement en mobilité active = 5 points). Et l'application a été développée à Neuville-sur-Saône ! Déjà plusieurs commerçants partenaires : Le Caveau, Comptoirs & Bouchons, Épicerie Komen Y Vrac ?, Hilal Kebab, Osys Nutrition...

Téléchargez gratuitement VAZY sur votre magasin d'applications habituel. ■



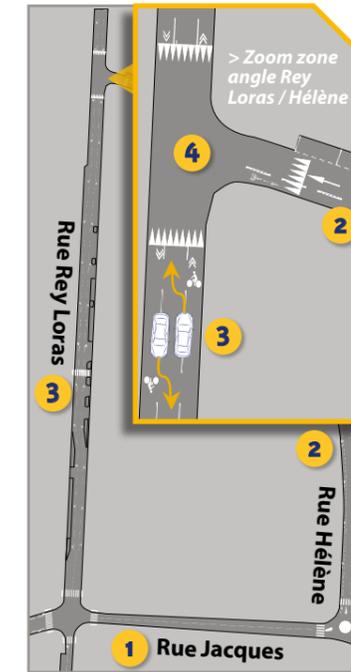
Travaux

Voirie : aménagements en cours

Secteur rues Jacques / Hélène / Rey Loras

Les travaux se poursuivent sur ce secteur afin de réduire les vitesses de circulation et d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

- 1 Mise à double sens de la rue Jacques.
- 2 Marquage d'un double-sens cyclable rue Hélène.
- 3 Aménagement d'une voie centrale banalisée rue Rey Loras (priorité aux cyclistes).
- 4 Création d'un passage surélevé à l'angle des rues Rey Loras et Hélène.



Secteur rue Dugelay / av. Burdeau / rte de Lyon



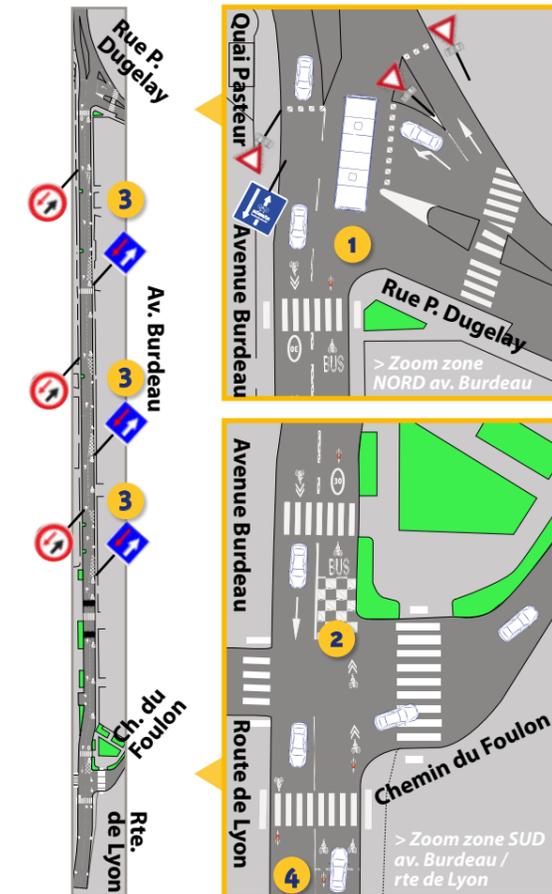
Sytral Mobilités et la Métropole de Lyon réalisent des aménagements de voirie afin d'augmenter l'attractivité et la qualité de service des lignes de bus 40 et 70, en garantissant la régularité et la fiabilité des temps de parcours.

Angle Burdeau/Dugelay :

1 suppression du rond-point. Régime de priorité modifié.

Avenue Burdeau : enfouissement des réseaux, mise en accessibilité des trottoirs et
 2 création d'un couloir bus-vélo sens Sud/Nord,
 3 avec des écluses (bus prioritaires) au niveau des places de stationnement. **L'avenue reste ouverte pendant les travaux.**

Route de Lyon : 4 suppression des îlots centraux et création de deux bandes cyclables (connexion avec la Voie verte à Fleurieu). ■



L'eau, une ressource à préserver

Avec le réchauffement climatique, des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et une augmentation de la population, **il est plus que jamais essentiel de préserver une ressource indispensable à la vie : l'eau.**

Une famille de 2 adultes et 2 enfants consomme annuellement 120 m³ d'eau... soit l'équivalent d'une piscine ! Nous pouvons tous agir au quotidien pour réduire notre consommation d'eau (et aussi notre facture !) grâce à des gestes simples :

- **Installer des équipements performants :** réducteurs de débits sur les robinets ; chasses d'eau et douchettes éco ; lave-vaisselle et lave-linge performants...
- **Travailler sur nos comportements :** privilégier les douches courtes aux bains ; couper l'eau pendant le brossage des dents ; réparer les fuites rapidement...
- **Faire encore plus d'économies :** récupérer les eaux pluviales pour les usages extérieurs ; laver sa voiture dans une station de lavage équipée pour la récupération des eaux usées ; récupérer l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes...

Une gestion écoresponsable des espaces verts à Neuville

Afin de limiter les besoins en arrosage des plantations, la commune met en œuvre une gestion raisonnée des espaces verts avec des espèces locales qui résistent bien à la chaleur, moins de plantes dans les massifs, du paillage autour des plantations pour garder l'humidité.

Et si on polluait moins l'eau ?

Dans le cadre des animations nature du Vallon des Torrières, l'association OIKOS propose un atelier « Je préserve la ressource en eau en fabriquant mes cosmétiques », **mardi 28 juin à 18h30** à la Salle LNG (route des Échets à Montanay, à côté de la salle de sport). Gratuit sur inscription.

Inscriptions et programme complet des animations nature sur www.neuillesursaone.fr ■

Le Parcours de Réussite Éducative (PRE) reste dynamique pendant les vacances

LE PRE PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT AUX PARENTS ET À LEURS ENFANTS, ÂGÉS DE 2 À 16 ANS, HABITANT NEUVILLE.

Ce service est destiné à tous les parents qui ont besoin de soutien dans leur rôle face aux fragilités de leurs enfants (difficultés sociales ou scolaires, troubles « dys », manque de confiance en soi, gestion des émotions...). **Il est gratuit, personnalisé, fondé sur la libre adhésion des familles, autour d'une programmation d'ateliers spécifiques pour les enfants du PRE.**

Pendant les vacances scolaires, les ateliers se poursuivent. C'est le cas de l'atelier « Équilibre » mené par Anaïs Wendling, médiatrice équine de l'association Dessine-moi un secret. L'objectif est de travailler sur la gestion des émotions de l'enfant, de soutenir la relation parent-enfant avec le cheval en médiateur, véritable assistant et soutien de l'accompagnement.

« Monter un cheval ou s'en occuper est valorisant, cela permet parfois de dépasser ses capacités, ses peurs. L'animal participe pleinement au renforcement de la confiance en soi », explique la médiatrice équine.

Contact : Delphine BERTRAND
06 79 75 26 49 / 04 72 08 37 10
pre@mairie-neuillesursaone.fr

Les accueils de loisirs Enfance et Jeunesse en mode vacances !



DÈS L'ÂGE DE 3 ANS, LA MAIRIE DE NEUVILLE-SUR-SAÔNE ET LA MJC PROPOSENT DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DIVERSIFIÉES AU SEIN DE TROIS STRUCTURES DE LOISIRS.

Accueil de loisirs 3/12 ans à l'Espace Familles

Développer l'imaginaire, bouger, rencontrer, découvrir, expérimenter, aider à grandir... Les professionnels de l'animation construisent, à chaque période de vacances, une programmation originale, diversifiée et adaptée à chaque tranche d'âge.



Au printemps, les enfants ont participé à un stage fresque

Club 10/13 ans à la MJC

Ici aussi, la programmation n'a pas manqué d'originalité et de découvertes avec quelques sorties sportives et insolites (trottinette tout terrain, visite du Musée de l'illusion). Deux stages culturels ont également permis aux fans de musique électro et de culture japonaise de s'immerger dans leur passion.



Place aux sensations fortes avec l'activité Via cordata !

Espace jeunesse 14/17 ans

Les jeunes se retrouvent pour des repas partagés, pour préparer leurs séjours d'été ou profiter de sorties riches en émotions. Ils ont rénové la barrière de la résidence Ducrot Pauffert. Une mission musclée pour embellir le cadre de vie de nos aînés. Ce chantier jeunes permettra aux participants de réduire leurs frais d'inscription aux activités du service jeunesse, en particulier pour les séjours d'été.



Les jeunes ont testé la trottinette tout terrain

Les accueils de loisirs sont ouverts pendant l'été

Accueil 3/12 ans

Du 8 au 29 juillet et du 22 au 31 août de 8h à 18h30

Inscriptions à partir du 13 juin

Pôle Enfance de la Mairie :
04 72 08 37 10
pole.enfance@mairie-neuillesursaone.fr

Club 10/13 ans

Du 29 juin au 6 juillet (pour les collégiens) et du 8 au 29 juillet pour tous de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Inscriptions à partir du 1^{er} juin

MJC : 06 98 36 27 28
club1013@mjcneuville.com

Espace jeunesse 14/17 ans

Du 8 au 29 juillet 13h30 à 19h et 2 soirées par semaine

Inscriptions à partir du 15 juin

Service jeunesse de la Mairie :
04 78 91 42 57 - 06 46 06 58 75
espacejeunesse@mairie-neuillesursaone.fr ■



École de Musique

ROCK SAÔNE FESTIVAL : UN SUCCÈS POUR LA 8^{ÈME} ÉDITION !

Laissons parler les chiffres. Plus de 1000 festivaliers sur les 4 jours (16 au 19 mars), 360 élèves de primaire des écoles Lucie Guimet et Tatière, ébahis devant les Rocky Bad Billy,

200 BlindTesters pour Nina&Simone le vendredi soir, 18 groupes de rocks locaux le samedi, prélude à la tête d'affiche RSF 2022 : Bandit Bandit. Quel show, les Bandit Bandit !

Neuville s'impose comme ville rock. À l'année prochaine !

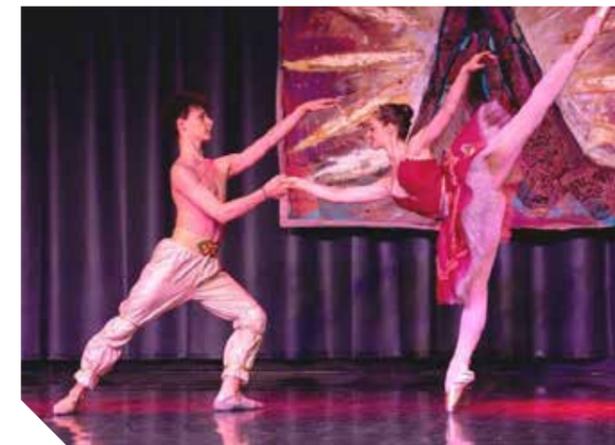
Danse en Val de Saône

ÉCOLE DE DANSE CLASSIQUE

Après deux saisons chaotiques, les danseurs ont pu reprendre une activité normale rythmée par les cours, concours et spectacles. Les élèves ont brillé dans les concours et nous sommes très heureux d'annoncer l'admission d'Emma Cantin au stage d'été de l'Opéra de Paris.

À partir du 7 juin, l'école ouvre ses portes pour les enfants, ados et adultes qui veulent venir faire des cours d'essai et s'inscrire. N'hésitez pas à nous contacter ! ■

Contacts : 11 avenue Gambetta
06 60 96 43 04 - danseenvaldesaone@gmail.com



Centre de Yoga et de Méditation (CYM)

REJOIGNEZ L'ASSOCIATION !

Les professeurs et les adhérents de l'association CYM sont heureux de se retrouver chaque semaine pour la pratique du yoga et/ou de la méditation. CYM propose également des ateliers (payants) un samedi matin par mois.

Les cours se termineront le mercredi 6 juillet au soir et nous aurons le plaisir de vous retrouver en septembre (la date de reprise sera confirmée au Forum des Associations).

Bel été à toutes et tous !

Contacts : 06 20 07 31 29 - cymneuville@gmail.com

Association intercommunale des familles

DES ACTIVITÉS POUR TOUS !

L'association propose des activités (coudre, vannerie, cuisine, encadrement, art floral, yoga...), des ateliers ponctuels et des conférences. L'adhésion familiale (20€/an) permet de participer gratuitement aux bourses, vide-dressing et conférences. L'association ouvre également une « Boîte à Fringues » un samedi sur deux à Genay, avec des vêtements d'occasion à petits prix.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet ou lors du Forum des associations en septembre. Au plaisir de se rencontrer ! ■

Contacts : assocdesfamilles.neuville@gmail.com
www.assocdesfamillesneuville.jimdo.com

Shaolin Pai

DÉCOUVREZ LA BOXE CHINOISE

L'école Shaolin Pai de Neuville-sur-Saône a pour objectif de promouvoir la boxe chinoise (ou kung fu), dans un esprit conforme à l'enseignement traditionnel. L'école propose des cours sérieux, adaptés et progressifs dispensés par Maurice Claret.

Contacts : 04 37 92 08 55 - maurice.claret.pai@gmail.com

Judo Club des Gones

LE JUDO RE-TROUVÉ !

Un bilan positif pour une saison de renaissance sur les tatamis. Nouveauté 2021 : à bord du minibus du club, dotation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, cap sur les compétitions mais aussi vers des destinations plus champêtres... Des déplacements sous la bannière de l'inclusion avec un quart de licenciés Sport adapté. Et une belle préparation pour ces kimonos « différents » sélectionnés au championnat de France Sport Adapté organisé à Mèze pour Pentecôte.



Des moments d'émotion garantis pour clôturer cette vingtième saison du club !

**Infos pratiques : Cours en soirée (horaires selon âge et niveau)
Remise en forme mardi de 19h à 20h pour judokas ou non
2 essais gratuits**

Contacts : 06 13 08 82 52 - <https://judoclubdesgones.fr/>



Tennis Club Neuvilleois

DE RETOUR SUR LES COURTS

Quarante et un jeunes joueurs de 8 à 10 ans, venus de toute la région, se sont retrouvés en avril sur les terrains de Neuville à l'occasion des Tournois Galaxie Tennis. Au total, 80 matchs organisés durant 4 jours. Quelques coups de soleil, quelques larmes de déception aussi, mais

surtout de nombreux sourires pour tous les enfants et leurs parents, avec une belle prestation des Neuvilleois Antonin et Lucas. ■

Contact : tcneuvilleois@fft.fr

Hommage : Robert Goujon, fondateur de Neuville Industries



Né en 1936 à Tarare, Robert Goujon a passé sa jeunesse à Lyon. Après avoir été recruté en 1974 pour diriger l'unité de production du groupe Blanc, avenue Carnot à Neuville, il fait rayonner l'entreprise par son savoir-faire en matière d'enduction plastique sur supports textiles.

La conjoncture économique ne permettant pas la pérennisation du site industriel originel, il a l'idée de gérer les lieux comme un parc d'activités et une pépinière d'entreprises sous le nom de Neuville Industries, avec le succès que l'on connaît.

Robert Goujon aurait eu 86 ans en juillet prochain. Passionné par la chasse, mais plus encore par son travail, il aura été un citoyen neuvilleois important pendant plus d'un demi-siècle. Saluons la mémoire de ce chef d'entreprise chevronné au parcours exemplaire. ■



Connaissez-vous La Gonette ?

La Gonette est la monnaie locale citoyenne de la région lyonnaise. **L'enjeu : remettre la monnaie au service des habitants et des acteurs économiques du territoire... et pas l'inverse !**

Utiliser la Gonette permet de :

- Favoriser l'économie locale et réelle.
- Découvrir des commerçants engagés dans la transition écologique et solidaire.
- Financer des projets responsables grâce aux euros échangés, placés en banque éthique.

À Lyon et dans sa région, la Gonette est utilisée par plus de 400 commerces, artisans

et associations. **Et la dynamique est également lancée à Neuville :** la fromagerie Le Gone, l'épicerie Komen Y Vrac, la naturopathe Béatrice Dagallier ou encore l'ergothérapeute Nathalie Chiesa font déjà partie du réseau ! D'autres professionnels et associations vont les rejoindre...

Plus le nombre d'utilisateurs, dont les entreprises et les professionnels, sera important, plus la Gonette sera bénéfique au territoire, avec le soutien grandissant des collectivités locales, dont Neuville. **Alors vous aussi, professionnels ou consommateurs, rejoignez le mouvement et contribuez à l'essor de la Gonette ! ■**

En savoir plus : rendez-vous sur www.lagonette.org ou contactez le groupe local de l'association valdesaone-montsdor@lagonette.org

Nouvelles activités

SOPHROLOGIE PHOENIX Chantal Tachon

1A place Jean Christophe
Uniquement sur rdv 06 37 62 18 74 ou sur Resalib.fr - contact@sophrologiephoenix.fr
www.sophrologiephoenix.fr

DAVID SAUVAGE
Conseiller indépendant en immobilier
Uniquement sur rdv 06 59 78 45 59 - david.sauvage@optimhome.com www.d.sauvage.optimhome.com

LE PANIER DES MONTS D'OR Fromagerie

23 rue de la République 06 83 83 30 17
<https://www.facebook.com/lepanierdesmontsdor>
Du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h

MAÎTRE FRANCK MERCIER
Notaire associé - Office Notarial du Val de Saône
2bis rue Jacques
04 78 91 30 16 - <http://onvs.notaires.fr/>

SOPHIE CLAY
Thérapies Brèves (Programmation Neuro-Linguistique et Hypnose)
1 chemin du Cugnet, Parc de Parenty, bât. C
Uniquement sur rdv sur Doctolib.fr
<https://sophypnose.fr>

Les Fusillés du 12 juin 1944

Le 12 juin 1944, un convoi allemand transportant 23 prisonniers de la prison de Montluc traverse Neuville à vive allure. Les hommes sont conduits sur l'avenue du Parc et sommairement fusillés par les soldats qui les abandonnent sur place.

Le Maire de l'époque, René Chassin, le capitaine des pompiers et des médecins sont rapidement mobilisés pour se rendre sur les lieux. Ils retrouvent un blessé qui meurt peu après à l'hôpital de Neuville et **l'unique rescapé du massacre, Roger Bossé**, qui s'est réfugié dans une maison proche.

Afin d'éviter que les Allemands n'apprennent l'existence d'un rescapé et qu'ils le recherchent au péril des habitants de la commune, les corps sont rapidement ensevelis dans le cimetière de Neuville. À la fin de la guerre, les fusillés ont été déterrés, identifiés par leurs familles et emmenés dans leur région d'origine, à l'exception du capitaine Fould qui est inhumé dans le carré des morts de la guerre.

Pour commémorer cet épisode terrible qui a fortement marqué les Neuvilleois, la municipalité fit édifier un monument, inauguré le 6 mai 1945, sur les lieux de la fusillade. **Près de 80 ans plus tard, le Mémorial National de la Prison de Montluc et la commune de Neuville-sur-Saône s'associent pour l'installation d'un panneau historique et pédagogique dans ce lieu.**

Il sera inauguré lors de la cérémonie commémorative annuelle qui aura lieu exceptionnellement **le 11 juin à partir de 17h45.** ■

ÉCLAT D'BEAUTÉ
Centre de beauté, minceur, bien-être
29 rue Victor Hugo
09 52 02 28 09 - <http://eclatdbeaute.fr>
Du lundi au samedi de 9h à 19h

STUDIO MAGNOLIA
Cillia Ciabini - Photographe & Graphiste
1 rue Camille
Uniquement sur rdv 06 45 07 35 70
cillia@studi-magnolia.fr

Inscription au Plan canicule

À adresser par courrier au CCAS de Neuville
Hôtel de Ville - Place du 8 mai 1945
69250 NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Coordonnées du bénéficiaire

Nom et prénom
Adresse postale
Téléphone
Date de naissance
Situation familiale

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom et prénom
Adresse postale
Téléphone
Lien avec le-la bénéficiaire

Protection des données personnelles

L'article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles prévoit la tenue d'un registre nominatif des personnes vulnérables dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence. Les critères d'inscription au registre nominatif sont précisés à l'article R121-3 du même code. L'inscription peut être faite par un tiers, la personne concernée sera alors informée et pourra s'opposer à son inscription.

Les données à caractère personnel recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le CCAS de Neuville-sur-Saône afin de les enregistrer dans le registre des personnes vulnérables. Les personnes concernées peuvent demander au CCAS l'accès, la rectification ou l'effacement des données personnelles les concernant, ou s'opposer à leur traitement. Elles disposent également d'un droit à la limitation du traitement de leurs données.

Pour toute réclamation : par mail (dpo@mairie-neuville-sursaone.fr) ou par courrier (Délégué à la protection des données - Hôtel de ville - Place du 8 mai 1945 - 69250 Neuville-sur-Saône).

Seniors

Centre Communal d'Action Sociale

INSCRIVEZ-VOUS AU PLAN CANICULE

Comme chaque année, le CCAS de Neuville-sur-Saône relance sa campagne d'inscription au Plan canicule. Ce dispositif permet aux communes de recenser les personnes isolées et fragiles pour les accompagner en période de canicule en prenant quotidiennement de leurs nouvelles par téléphone.

Si vous avez 65 ans et plus, plus de 60 ans avec une reconnaissance d'invalidité au travail ou si vous êtes un adulte handicapé, inscrivez-vous simplement en remplissant le coupon-réponse ci-contre ou en ligne sur notre site internet www.neuillesursaone.fr / Rubrique Seniors.

Carrefour de l'Amitié

PAS DE FERMETURE CET ÉTÉ !

INTERVIEW



Alain Bonnetain et Françoise Laffly
Président et Vice-Présidente de l'association

« Avec plus de 310 adhérents, notre association est toujours aussi dynamique depuis sa création en 1974.

Les nombreuses activités que nous proposons aux seniors sont animées par des bénévoles que nous tenons à remercier chaleureusement pour leur engagement.

Tous les adhérents sont d'ailleurs les bienvenus pour nous proposer de nouvelles activités ! »

Si elle n'est pas considérée comme une maladie, la solitude fait souvent souffrir les seniors. Au moment des vacances, ils peuvent heureusement compter sur le soutien d'associations actives pendant l'été, telles que le Carrefour de l'Amitié.

Belote, tarot, Scrabble, pétanque, marche : autant de rendez-vous que les adhérents peuvent rejoindre chaque semaine !

Venez à notre rencontre, le jeudi de 14h à 17h lors de la permanence des membres du bureau, pour recueillir toutes les informations afin de partager des moments de convivialité et d'amitié grâce aux activités proposées, dans un local confortable et climatisé... avec d'autres seniors... Des boisons fraîches seront à la disposition des adhérents pour les activités se déroulant dans notre local pendant tout l'été. ■

Contacts : 4 rue Curie - 09 79 72 37 33
carrefour.amitie.69250@gmail.com

Solidarité

Secours populaire

POLOGNE : LE SECOURS POPULAIRE AUPRÈS DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Dès le déclenchement de la guerre, le Secours Populaire a aidé son partenaire PKPS à la frontière polonaise : aide alimentaire et produits d'hygiène, équipement des centres d'hébergement, organisation de permanences de soutien...

Une mission en Roumanie et en Moldavie a permis de développer de nouveaux partenariats qui ont abouti à la **distribution de**

48 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène à Kiev, 24 tonnes à Tcherkassy, 7000 personnes soutenues à Odessa. Des démarches sont en cours pour l'organisation de villages d'enfants cet été.

Pour les Ukrainiens accueillis en France, le SPF apporte également son aide comme à toute personne réfugiée. ■

Libre expression

Mieux vivre Neuville GROUPE MAJORITAIRE

Avec la crise économique, les Neuillois (et les Français), sont nombreux à devoir renoncer aux vacances. Parce que les vacances permettent de s'évader des problèmes, de passer des moments inoubliables, de resserrer les liens familiaux, la commune de Neuville propose et soutient des actions partenariales afin que les enfants puissent partir.

Les colos apprenantes gratuites pour les jeunes de 3 à 17 ans (familles dont le QF est <1200) sont à nouveau mises en place par l'État, avec le soutien de la Mairie pour les inscriptions.

Grâce aux accueils de loisirs municipaux : 3/12 ans, service jeunesse, et aux subventions communales accordées au club 10/13 de la MJC, les enfants peuvent partir en séjour pour une somme abordable.

Pour ceux qui passeront l'été à Neuville, la programmation est riche et diversifiée. Activités et sorties à la journée sont proposées par l'accueil de loisirs, club 10/13 et service jeunesse. Des activités culturelles ou sportives ont lieu tout l'été sur les quartiers de La Source et L'Écho.

La commune n'oublie pas les seniors. Le CCAS et la résidence autonomie proposent des services adaptés aux personnes isolées et aux seniors. Des ateliers de réalité virtuelle pour rêver en s'ouvrant à la nouveauté et découvrir des espaces relaxants. De nombreuses animations continueront cet été avec sorties bateau, repas festifs...

La résidence B. Vergnais met à disposition des seniors neuillois un lieu de rencontre rafraîchissant climatisé en cas de forte chaleur (alerte rouge) ouvert de 8h à 20h.

Les élu-e-s de Mieux Vivre Neuville

Naturellement Neuville GROUPE MINORITAIRE

Et si on parlait des mobilités à Neuville ?

De nombreuses évolutions sont en cours sur notre territoire, plutôt positives, avec la volonté d'améliorer la desserte par les transports en commun et la sécurité des cyclistes. Il reste beaucoup à faire : le remplacement d'une des 2 voies voitures pour prendre le pont de Neuville par une petite voie bus générale des bouchons depuis Genay. L'aménagement de couloirs bus avenue Burdeau va diviser par 4 les stationnements, et rien n'est prévu pour faciliter la circulation des bus route de Lyon, souvent encombrée. La zone 30 à Neuville et la ZFE à Lyon/Villeurbanne sont sources de frustration pour les automobilistes. Du côté des bus, il y a maintenant un service à la demande pour l'Écho, mais avec une faible plage horaire et qui nécessite d'appeler la veille alors qu'un prolongement de la navette S14 était attendu, et les 40 et 70 s'arrêtent encore à Neuville forçant les usagers de la ZI Genay à prendre le 43 et une correspondance. Et pour le futur, on parle d'une zone de rencontre rue Victor Hugo et surtout du BHNS en 2026 sur l'ancienne voie ferrée.

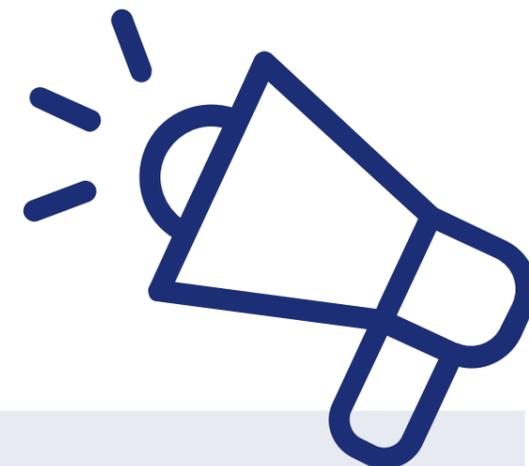
Vous souhaitez être partie prenante de ces changements ? N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos propositions pour construire une vision plus globale de la circulation à Neuville.

Les Conseillers Naturellement Neuville
Gisèle Coin, Guillemette Deborde,
Patrick Saillot, Christophe Brunetton
naturellement-neuville@mairie-neuillesursaone.fr

Et sur Facebook :
<https://bit.ly/NaturellementNeuville>

Neuville ensemble GROUPE MINORITAIRE

Texte non fourni



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.



Un immeuble réhabilité impasse Lauriat a été inauguré

Après plusieurs dizaines d'années d'abandon, cet immeuble sans propriétaire connu a été entièrement réhabilité par l'association les Toits de l'espoir, afin de réaliser deux logements conventionnés. L'inauguration a eu lieu en présence de Renaud Payre, Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à l'habitat, au logement social et à la politique de la ville, et d'Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône.

3
mars



Une visite ministérielle sur le site de Sanofi

Le Premier Ministre Jean Castex, accompagné d'Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé, de Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et d'Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée chargée de l'Industrie, a posé la première pierre de la nouvelle unité de fabrication de vaccins (Evolutive Vaccine Facility) aux côtés d'Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône, et de Paul Hudson, Directeur général de Sanofi.

7
mars

La Grande Lessive à l'Espace Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance, la Crèche Familiale, la Halte-Garderie le Petit Troubadour, la Maison Couleur, la Ludothèque et le Parcours de Réussite Éducative ont une nouvelle fois participé à ce projet d'art mondial, participatif et éphémère qui consiste à suspendre les créations des enfants sur une corde à linge. Le thème de cette année était « Ombres portées ».

24
mars



Des composteurs individuels offerts par la Métropole de Lyon

Pour aider les habitants à transformer en compost leurs déchets alimentaires, et tendre progressivement vers le Zéro Déchet, la Métropole de Lyon fournit gratuitement des composteurs individuels de jardin aux personnes intéressées. Ainsi, une centaine de composteurs ont été distribués en présence de Vincent Alamercury, Adjoint au Maire en charge de la mobilité et de l'économie locale, et de Blandine Collin, Conseillère métropolitaine.

Il est toujours possible de réserver son composteur sur le site [Toodego.com](https://www.toodego.com)

9
avril



La Foire de Neuville-sur-Saône a fait son grand retour !

La traditionnelle foire du 1^{er} mai, si chère au cœur des Neuillois, a rassemblé plus de 200 exposants et animations, toute la journée dans les rues du centre-ville. Rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2023 !

1^{er}
mai



L'Espace de Vie Sociale de la Source a été inauguré

Situé dans un local entièrement réaménagé à l'arrière de l'école Bony-Aventurière, l'Espace de Vie Sociale est un lieu ressource pour tous les Neuillois et une fabrique de projets co-construits avec les habitants.

Il a été inauguré en présence (de gauche à droite) d'Édith Galland, Présidente du Conseil d'Administration de la Caf du Rhône, d'Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône, de Salwa Philibert, Sous-préfète chargée de la Politique de la Ville, et d'Isabel Evaristo, Présidente de la MJC de Neuville.

7
mai



Évènement organisé par



L'ÉTÉ AUTREMENT À NEUVILLE-SUR-SAÔNE

En collaboration avec



JARDIN ÉPHEMÈRE

DU 7 JUIN AU 7 SEPTEMBRE 2022

FERMETURE DU 1^{ER} AU 22 AOÛT

**TOUS LES MERCREDIS DES ATELIERS ANIMÉS
PAR NOS PARTENAIRES ET COMMERÇANTS**

+ INFOS : CENTRENEUVILLE.COM

Association loi 1901 - 913E - Création graphique Fred Morin - creatifpro



Partenaire officiel



Partenaires associés

